

**ACTIVITÉS DE PÊCHE ET AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES FEMMES À TABOUTOU (SOUS-PRÉFECTURE DE JACQUEVILLE / CÔTE D'IVOIRE)****DOSSO Yaya**

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Géographie

[yadosso137@gmail.com](mailto:yadosso137@gmail.com)**KOFFI Kouadio Jacques**

Docteur

Université Félix Houphouët Boigny, Cocody (Côte d'Ivoire)

Département de Géographie

[jacqueskoffikouadio@yahoo.fr](mailto:jacqueskoffikouadio@yahoo.fr)**Résumé**

L'objectif de cette étude est de mettre en exergue la contribution de la pêche à l'autonomisation financière des femmes dans le village de Taboutou. Pour y parvenir, l'étude circonscrite à la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire auprès de 99 actrices a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives auprès des enquêtés. Le traitement de ces données a nécessité le recours au logiciel Arcgis 10.3 pour les réalisations cartographiques et les logiciels SPSS et Excel pour établir des tableaux et des graphiques. Il en ressort que la filière pêche est créatrice d'emplois pour la population féminine en âge de travailler dans le village de Taboutou. Elle en emploie 38,22 %, toutes des Ivoiriennes et exercent dans le mareyage (2,02 %), la transformation (69,69 %), la vente en gros (3,03 %) et en détail (25,25%). Aussi, en dehors des transformatrices, les autres actrices ont des revenus mensuels supérieurs au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ivoirien qui s'élève à 75 000 F CFA. Ces gains contribuent à l'amélioration des conditions de vie de ces femmes en leur permettant de subvenir à leurs besoins, de s'occuper de leurs enfants, d'aider leurs maris, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activités.

**Mots-clés** : Activités de Pêche, Autonomisation Financière, Femmes, Localités Lagunaires, Taboutou

**Fishing activities and financial empowerment of women in Taboutou  
(Jacqueville sub-prefecture / Côte d'Ivoire)****Abstract**

The aim of this study is to highlight the contribution of fishing to the financial empowerment of women in the village of Taboutou. To achieve this, the study was based on documentary research, observation, interviews and a questionnaire survey of 99 women stakeholders. Qualitative and quantitative data were collected from the respondents. To process the data, we used Arcgis 10.3 for mapping and SPSS and Excel to draw up tables and graphs. The results show that the fishing industry creates jobs for women of working age in the village of Taboutou. It employs 38.22% of them, all Ivorian women, and they work in the fish trade (2.02%), processing (69.69%), wholesale (3.03%) and retail (25.25%). Also, apart from the processors, the other players have monthly incomes above the Ivorian Minimum Interprofessional Guaranteed Wage (SMIG) of 75,000 CFA francs. These earnings help to improve the living conditions of these women, enabling them to support themselves, look after their children, help their husbands, and invest in property and other activities.

**Keywords**: Fishing Activities, Financial Empowerment, Women, Lagoon Localities, Taboutou

## Introduction

Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein des entreprises, dans les exploitations agricoles, comme entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison, où elles s'occupent de leurs familles (ONU FEMMES, 2018, p. 2). Aussi « jouent-elles un rôle central en matière de santé, de développement et d'éducation. Par ailleurs, elles sont au cœur des équilibres familiaux, culturels, sanitaires et sociaux » (L. Rossignol, 2017, p. 1). À ce titre, leur autonomisation est un indispensable facteur de paix et de progrès social, économique et environnemental (L. Rossignol, 2017, p. 1). D'ailleurs, de nos jours, les questions relatives à l'autonomisation féminine font l'objet d'une attention grandissante ou particulière dans les grandes problématiques relatives au développement humain. En effet, les organisations internationales et les gouvernements en font leur cheval de bataille en unissant leurs forces aux fins de permettre à la femme une large participation à la vie économique et surtout à l'amélioration de son bien-être. Pourtant, à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, l'ONU a estimé que « la pauvreté a un visage féminin » et que 70 % des pauvres du monde étaient des femmes (PNUD, 1995, p. 3). En plus, le Rapport régional de l'ONU sur le développement humain pour la Communauté de développement de l'Afrique affirme que les femmes de cette région du monde connaissent des niveaux de pauvreté disproportionnés par rapport aux hommes (PNUD, 2000, p. 9). Cela est confirmé par I. Sangaret (2020, p. 13) qui stipule que les femmes vivent dans la pauvreté et ont souvent recours au secteur informel pour gagner leur vie. « En Côte d'Ivoire, en termes d'accès aux ressources, les femmes ont des difficultés à accéder aux biens économiques tels que la terre et les prêts. En effet, seulement 5% des femmes ont accès à la propriété foncière, alors qu'elles sont responsables de 75% de la production alimentaire de base. De plus, en termes de structure de l'économie, elles sont principalement confinées dans le secteur informel et sont plus touchées par le chômage que les hommes ; seulement 27% des entreprises enregistrées sont détenues par des femmes, alors qu'elles représentent 60% des travailleurs » (ONU FEMMES, 2019, p. 2).

Face à cela, certaines organisations mettent tout en œuvre pour renforcer l'autonomisation des femmes. Il s'agit de ONU FEMMES et l'Organisation Mondiale de la Santé qui, en 2000, ont développé des stratégies dont l'objectif était d'encourager l'autonomisation économique, sociale, psychologique et politique des femmes et des filles afin de favoriser leur indépendance financière, d'améliorer les relations entre individus et de promouvoir des rapports de force équitables entre les sexes au sein des ménages, des communautés et de la société (ONU FEMMES et l'Organisation Mondiale de la Santé, 2000, p. 1). Garantir aux femmes les outils nécessaires à une pleine participation à l'économie, au moyen d'un meilleur accès à des services financiers complets et équitables, comme du crédit, des prêts, des instruments d'épargne et des produits d'assurance. Dans le même ordre d'idée, la Campagne Deliver For Good (2016, p. 5), Initiée le 16 mai 2016 à l'occasion de la 4e Conférence Women Deliver vise à garantir aux femmes, les outils nécessaires à une pleine participation à l'économie, au moyen d'un meilleur accès à des services financiers complets et équitables, comme du crédit, des prêts, des instruments d'épargne et des produits d'assurance. « En Côte d'Ivoire, la question d'autonomisation de la femme est une priorité dans tous les secteurs de la vie publique et privée. En effet, le pays s'est doté d'un cadre normatif/légal, institutionnel et opérationnel en matière de genre, et a ratifié la plupart des instruments internationaux reconnaissant aux femmes et aux hommes l'égalité en droits, en devoirs et interdisant toute discrimination à l'égard des femmes » (PNUD, 2022, p. 7).

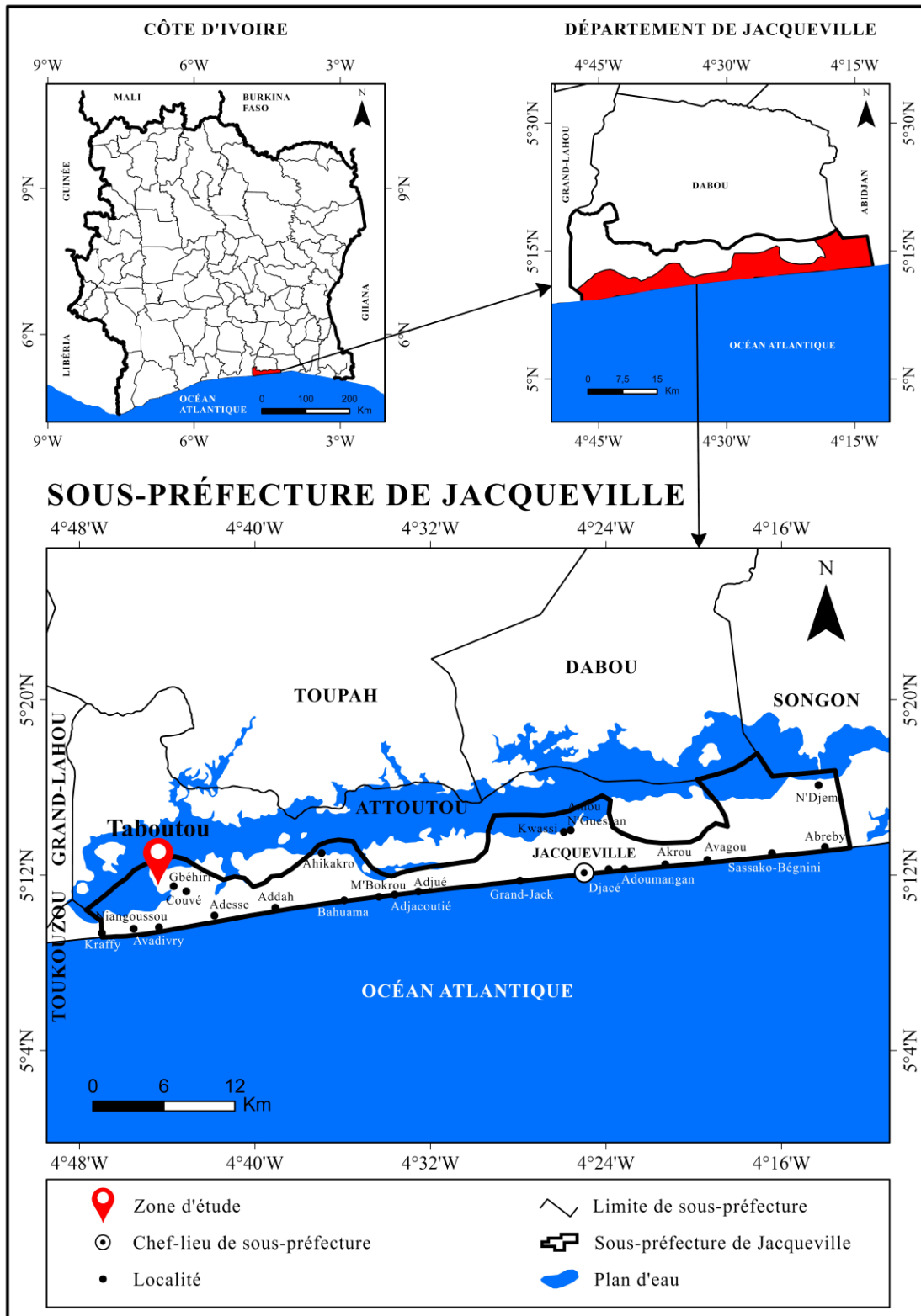
ONU FEMMES a structuré ses interventions pour l'autonomisation économique et la réduction de la vulnérabilité des femmes vivant en Côte d'Ivoire autour de trois initiatives : le soutien aux femmes dans les chaînes de valeur agricoles, l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et le développement de l'entrepreneuriat féminin (ONU FEMMES, 2019, p. 2). Ainsi, « l'appui dans la chaîne de valeur du karité a permis le renforcement des capacités matérielles, techniques et organisationnelles au profit de 1 927 femmes. Par ailleurs, ce soutien a permis à ces femmes d'obtenir la certification biologique en janvier 2019, donnant ainsi accès aux marchés

européens et américains aux produits du karité de 21 groupements de femmes (ONU FEMMES, 2019, p. 2). Dans le village de Taboutou, en plus des stratégies susmentionnées, les femmes sont mobilisées par les activités liées à la pêche pour garantir leur autonomie financière. Pendant la phase de préenquête de terrain en Février 2019, l'entretien exploratoire avec le responsable du service pêche a révélé que plus de 90 femmes exercent dans le mareyage, la transformation et la vente (grossistes et détaillantes) des produits halieutiques. En clair, la filière pêche dans le village de Taboutou occupent nombre de femmes et sa contribution à leur autonomie financière n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion scientifique approfondie. Ce qui suscite l'interrogation suivante : Comment les activités liées à la pêche contribuent-elles à l'autonomisation financière des femmes dans le village de Taboutou ?

Répondre à cette question, revient, à analyser la contribution des activités qui se développent du fait de la pêche à l'autonomisation financière des femmes dans ledit village au moyen de certains matériels et méthodes.

1. Matériels et méthodes

Village de la sous-préfecture de Jacqueville, Taboutou est situé au sud de la Côte d'Ivoire comme le montre la carte suivante:



Source: Institut National de la Statistique, 2019

Réalisation: DOSSO Y, 2023

Carte 1 : Localisation du village Taboutou

Située à 5° 11' 28" de latitude nord et à 4° 44' 24" de longitude ouest, Taboutou est un village riverain de la lagune Ebrié de l'île Deblay. Il est situé au nord de Ggéhiri et Couvé et est composé d'ivoiriens (Avikam) et d'étrangers (béninois et ghanéens). « C'est un village favorable à la pratique de la pêche en raison du potentiel hydrographique dont il dispose. Les secteurs d'activités dominants sont l'agriculture et la pêche » (Service pêche Jacquville, 2015, p. 16).

Pour cette étude, les outils de collecte de données s'appuient sur la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire. Cette approche à la fois qualitative et quantitative a permis d'avoir des données portant sur la production fraîche et fumée, les prix de vente, les revenus et bénéfices des actrices, le nombre d'actrices et leurs âges. Pour comprendre les raisons, les opinions, les motivations et avoir des éclaircissements supplémentaires sur certains aspects liés au sujet, recours a été fait aux questions ouvertes. Elles se résument aux informations portant sur la répartition spatiale des zones d'approvisionnement et des marchés de vente, aux espèces et leurs modes de transformation, aux modes de vente, au revenu et son utilisation. Les centres d'intérêts des ouvrages lus tournent autour de deux axes. Ce sont, la situation économique et sociale des femmes dans les sociétés africaines et les stratégies d'autonomisation les concernant.

Concernant le premier axe, en Afrique, « les femmes ne bénéficient pas des mêmes droits que les hommes, notamment en matière de droit à la propriété foncière (moins de 5 % des terres agricoles du Mali sont détenues par des femmes) ou de droit à l'obtention de crédit (au Kenya, les femmes n'ont accès qu'à seulement 7 % de l'ensemble des crédits). À cela, s'ajoutent les enjeux de discrimination à l'embauche, d'inégalités salariales, et de violences, qui sont autant d'exemples non exhaustifs des difficultés rencontrées par les femmes africaines lors de leurs activités » (Africa on air, 2021, p. 2). En Côte d'Ivoire, « les femmes ivoiriennes sont moins susceptibles que les hommes de participer au marché du travail et d'être employées. En effet, Elles sont sous-représentées dans les emplois salariés et majoritaires dans des emplois de statut inférieur, travaillant par exemple à leur compte ou comme travailleuses familiales non rémunérées » (Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 2022, p. 2). Face à cette injustice à l'endroit des femmes, la question de leur autonomisation effective est aujourd'hui au centre de tous les débats concernant les questions du genre. Ainsi, certaines organisations telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont pour mission de dispenser toutes les formes d'aide, d'assistance et de concourir à la promotion familiale et sociale au profit des populations démunies, en particulier les femmes et les jeunes filles (Nations Unies, 2017, p. 3). En Côte d'Ivoire, « l'État ivoirien déploie des dispositifs d'accompagnement, via des partenariats publics-privés, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Le Fonds de microcrédit d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), Créé en 2012 à l'initiative de la première dame de Côte d'Ivoire, madame Dominique Ouattara avec le soutien du Président de la République, a pour objectif d'aider les femmes à devenir pleinement autonomes à travers l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, en cinq ans, ce sont plus de 130 000 femmes qui ont vu leurs projets financés sur toute l'étendue du territoire national grâce à ce Fond » (M. M. P.-L. Ouattara, 2020, p. 445).

Pour le choix de la période de l'enquête de terrain, recours a été fait au service pêche de Jacquville, sous-préfecture à laquelle appartient le village Taboutou. Selon le responsable de ce service, il existe deux saisons de cueillette de produits halieutiques aux dépens de l'hydrosphère à Taboutou. La bonne saison part de mai à juin et de septembre à Novembre. La mauvaise ou saison creuse, caractérisée par la rareté des produits, part de décembre à avril et de juillet à août. Ainsi, la période d'investigation s'est déroulée, d'abord, du 15 Février au 10 Mars 2022, ensuite, du 20 Mai au 7 Juin 2022, après, du 10 Juillet au 8 Août 2022, et, enfin, du 17 Octobre au 10 Novembre 2022. L'observation a permis d'inventorier les zones de production, les espaces de transformation et de vente, les activités qui se développent du fait de la pêche, le nombre de femmes qu'elles mobilisent et les espèces débarquées. L'entretien s'est déroulé avec les autorités municipales, ceux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, les transformatrices, les mareyeuses et les responsables des vendeuses de produits. Ces échanges ont permis d'avoir des informations sur les lieux d'approvisionnement, les productions (débarquées, transformées et commercialisées) et le nombre de femmes qui exerce dans les activités

directes et indirectes liées à la pêche. L'enquête par questionnaire a permis d'avoir nombre d'informations sur les revenus générés par les activités de pêche et leur utilisation. Aussi, cette approche quantitative a permis d'avoir des données sur les espèces débarquées et commercialisées, les types de transformation et les modes de vente des produits. Étant donné que le service pêche ne dispose pas de statistiques à jour, portant sur le nombre de femmes exerçant dans les activités de pêche, il était donc indispensable de procéder à un dénombrement de ces actrices. Ainsi, avec l'aide du président des pêcheurs, 99 actrices ont été recensées du 3 au 10 Février 2022. Ce sont, 2 mareyeuses, 3 grossistes, 69 fumeuses et 25 détaillantes. Le choix a donc été porté sur une étude exhaustive pour l'enquête par questionnaire. Hormis cela, un GPS a été utilisé pour la prise de coordonnées géographiques des zones de production, des lieux de fumage et des marchés qui abritent les femmes de l'activité. Certaines données ont fait l'objet d'un traitement cartographique et graphique pour leur donner un caractère beaucoup plus expressif. Ainsi, les logiciels EPI Info, SPSS et Excel ont servi à établir des tableaux et des graphiques. Le logiciel ArcGIS 10.3 a été utilisé pour réaliser des cartes. L'analyse et le commentaire des cartes, tableau et photographies ont donné quatre types de résultats.

## 2. Résultats

### 2.1. Le fumage : principal mode de transformation d'une diversité d'espèces largement commercialisée en dehors de l'espace de cueillette (Taboutou)

Le fumage est le principal mode de traitement des produits débarqués dans le village de Taboutou.

#### 2.1.1. Le fumage, principal mode de transformation des produits de la pêche locale de Taboutou

La production de la pêche locale du village Taboutou est composée d'une diversité d'espèces. Celles-ci sont majoritairement fumées avant d'être déversées sur les marchés. Le tableau suivant témoigne de ce fait.

**Tableau 1** : Production fraîche et fumée des produits de la pêche locale de Taboutou de 2020 à 2022

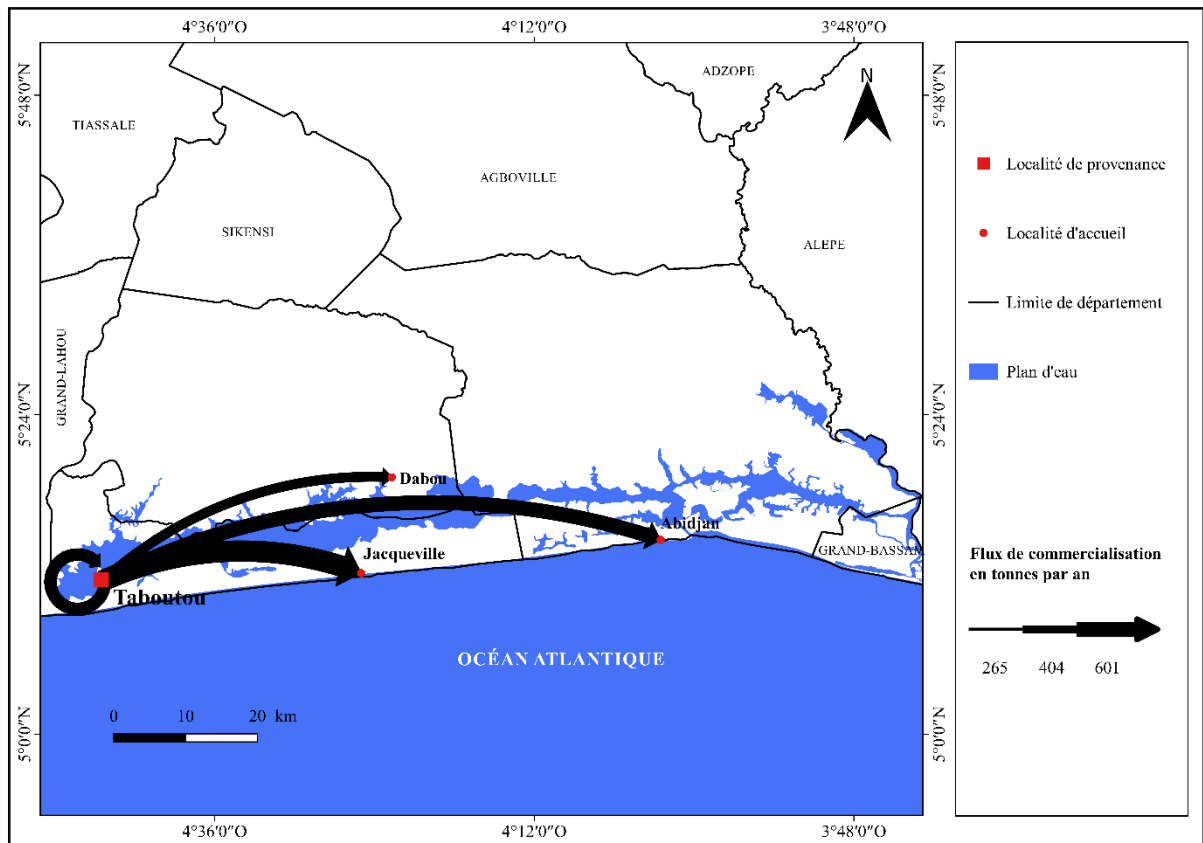
		2020		2021		2022	
		Production fraîche (Tonne)	Production fumée (Tonne)	Production fraîche (Tonne)	Production fumée (Tonne)	Production fraîche (Tonne)	Production fumée (Tonne)
Poisson	Machoiron	389,51	315,50	439,51	391,16	379,51	318,79
	Carpe	273,40	191,38	311,80	236,97	281,80	219,80
	Tilapia	261,80	222,53	323,40	261,95	270,80	213,93
	Brochet	77,09	57,82	125,29	98,97	137,99	114,53
<b>Total</b>		<b>1001,80</b>	<b>787,23</b>	<b>1200</b>	<b>989,05</b>	<b>1070,10</b>	<b>867,05</b>
Crustacés	Crabe	190,81	183,18	170,85	155,47	201,04	174,90
	Crevette	120,67	125,70	150,45	135,25	145,38	127,93
<b>Total</b>		<b>400,50</b>	<b>308,88</b>	<b>303,77</b>	<b>290,72</b>	<b>501,45</b>	<b>302,83</b>

**Source** : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Jacqueville, 2020, 2021, 2022

La production de produits halieutiques de Taboutou est largement dominée par le poisson, notamment le Machoiron qui représente entre 24 et 29 % de la production totale. Aussi, plus de 70 % des quantités débarquées sont fumées avant d'inonder les marchés. Cela s'explique par le fait que les espèces halieutiques sont des denrées hautement périssables et plus de 93 % des actrices-vendeuses ne disposent pas de moyens de conservation par le froid (réfrigérateur et congélateur). Hormis cela, plus de la moitié de la production est commercialisée hors de l'espace de production (Taboutou).

### 2.1.2. Une production largement commercialisée en dehors de l'espace de production

Les espèces débarquées dans le village de Taboutou sont vendues, en plus de la zone de production, dans quatre (4) localités comme le montre la carte suivante:



Source : Service pêche / Kossou, 2022, Institut National de la Statistique, 2019

Réalisation : DOSSO Y., 2023

### Figure 2 : Flux des produits de la pêche locale de la sous-préfecture de Kossou

La lecture de la carte 2 précise que 80,75 % de la production de Taboutou sont vendues hors de ladite localité. Jacquville en est la première destination avec 300,50 tonnes de produits frais et 300,10 tonnes de produits fumés reçus, soit, 38,21 % de la production totale. Les autres localités approvisionnées ne reçoivent que des produits fumés. Abidjan vient en deuxième position avec 403,78 tonnes (25,70 %) pendant que Dabou reçoit 264,65 (16,84 %). Cette large distribution des produits hors de l'espace de production (Taboutou) s'explique par le fait que 90 % des actrices-vendeuses (mareyeurs, grossistes et détaillantes) interrogées, confirment qu'elles préfèrent commercer avec les clients des localités d'Abidjan, Jacquville et Dabou. Ces actrices locales soutiennent que les clients de ces villes susmentionnées ont pour habitude la paie en cash. De plus, ils (clients venant d'ailleurs) font des achats en grande quantité. Par ailleurs, ils font gagner du temps et la marge bénéficiaire est plus importante comparativement à la vente avec les clients locaux (ceux de Taboutou).

Depuis la cueillette des espèces aquatiques jusqu'à la vente, la filière pêche à Taboutou est créatrice d'emplois en raison de la diversité des activités qui se développent de son fait.

## 2.2. La filière pêche à Taboutou, un secteur créateur d'emplois pour une pluralité d'actrices ivoiriennes

À Taboutou, la filière pêche est créatrice d'emplois pour la population féminine. Selon le Recensement Général de la Population de l'Habitat, la population féminine en âge de travailler (plus de 18 ans) de Taboutou est de 259 femmes (INS, 2021). Le tableau suivant présente la répartition de celles qui sont employées par les activités de la pêche.

**Tableau 1 : Effectif des femmes en âge de travailler impliquées dans les activités de pêche à Taboutou**

Actrices	Nombre de femmes
Mareyeuses	02
Transformatrices	69
Grossistes	03
Détaillantes	25
Total	99

Source : DOSSO Y., 2022

38,22 % de la population féminine en âge de travailler sont mobilisés par le secteur de la pêche à Taboutou. Elles exercent dans le mareyage (2,02 %), la transformation (69,69 %), la vente en gros (3,03 %) et en détail (25,25%). Cependant, ce secteur est totalement monopolisé par les ivoiriennes. En effet, toutes les femmes (100 %) du secteur de la pêche sont des Avikam, un peuple faisant partie du groupe des Akans. Les autres femmes en âge de travailler et qui ont d'autre origine (Allochtones et Allogènes) sont impliquées dans d'autres secteurs d'activités (enseignement, la santé, les travaux agricoles et le commerce du vivrier). En dehors de la période de faible production, environ 57 % des femmes impliquées dans les activités qui se développent du fait de la pêche ont un revenu mensuel supérieur au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) ivoirien.

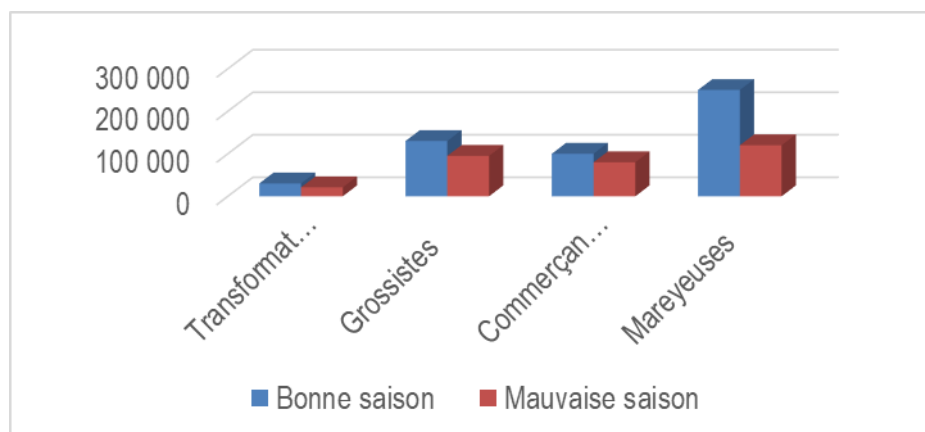
## 2.3. Des activités à revenus généralement supérieurs au SMIG ivoirien et contribuant à l'amélioration des conditions de vie des femmes

Le secteur de la pêche à Taboutou est à l'origine d'une diversité d'activités mobilisant une pluralité de femmes. Celles-ci ont un revenu mensuel généralement supérieur au SMIG ivoirien qui s'élève à 75 000 F CFA.



### 2.3.1. Des revenus généralement supérieurs au SMIG ivoirien

La figure suivante donne un aperçu des revenus des actrices qui exercent dans le secteur de la pêche à Taboutou.



Source : KOFFI J., 2022

**Figure 1 : Estimation du gain mensuel des actrices du secteur de la pêche à Taboutou en 2022**

**NB et rappel :** Bonne saison de production des espèces : Mai à juin et septembre à novembre. Mauvaise saison de production des espèces (rareté des produits) : Décembre à avril et juillet à août.

Il ressort de la figure 1 que hormis les transformatrices, les autres actrices ont des revenus supérieurs au SMIG ivoirien. Ce faible gain des transformatrices s'explique par le fait qu'elles perçoivent 1 000 F CFA par jour pendant la saison d'abondance contre 700 F CFA en période de faible production. Cependant, qu'ils soient faibles ou élevés, ces revenus concourent à l'amélioration des conditions de vie des femmes exerçant dans le secteur halieutique à Taboutou.

### 2.3.2. Des revenus contribuant à l'amélioration des conditions de vie des femmes impliquées dans le secteur de la pêche

Les revenus générés par le secteur de la pêche permettent à ses actrices de satisfaire des besoins individuels et familiaux, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité. En effet, toutes les femmes (100%) interrogées affirment que ces revenus les aident à s'entretenir (habillement, soins corporels, esthétique et autres accessoires de beauté), d'aider leurs parents, de s'occuper des enfants et d'aider leurs conjoints pour celles qui sont en couple. 20 (vingt) femmes dont 10 (dix) détaillantes, 5 (cinq) transformatrices, 3 (trois) grossistes et 2 (deux) mareyeuses soutiennent qu'elles investissent dans le vivrier pour maximiser leur profit. Par ailleurs, 1 (une) mareyeuse et 1 (une) grossiste sont des tenancières de maquis-restaurant dans ledit village. En outre, toutes ces femmes confirment qu'elles mangent au moins deux fois par jour. 3 (Trois) de ces femmes, notamment les deux mareyeuses et 1 (une) grossiste sont propriétaires d'habitations modernes dans la ville de Jacquville et à Taboutou. Hormis cela, l'une des mareyeuses est propriétaire d'un magasin de vente de pagnes et de vêtements d'enfants dans la ville de Jacquville. La participation du secteur de la pêche au bien-être des femmes de Taboutou est confirmée par les dires de Maman Anne. Elle dit ceci : « je suis mareyeuse et épouse de pêcheur. Grâce à mon activité, j'ai offert une pirogue motorisée d'une valeur de 450 000 F CFA à mon mari. Aussi ai-je construit une maison d'une valeur de 4 500 000 FCFA sur une période de 5 (cinq) ans et je contribue activement au renouvellement des matériels et outils de travail de son mari. En outre, je soutiens mon épouse chaque année dans la scolarisation de nos 3 (trois) enfants à hauteur

600 000 F CFA au minimum par an ». L'un des biens acquis par ces femmes grâce aux revenus générés par la filière pêche est mis en lumière par la photo 1 suivante :

**Photo 1** : Une pirogue motorisée achetée par une mareyeuse grâce aux revenus générés par son activité



**Prises de vue** : DOSSO Y., 2022

Cette photo 1 représente un bien parmi tant d'autres, acquis par des femmes de Taboutou grâce aux revenus générés par le secteur de la pêche. La pirogue, d'une valeur de 450 000 F CFA, est un cadeau d'une mareyeuse à son mari pour qu'il exerce aisément son activité de pêche.

Les activités qui se développent du fait de la pêche offrent de l'emploi à des femmes du village Taboutou et concourent à leur autonomie financière à travers les revenus qu'elles génèrent. Cependant, ces femmes sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leur fonction, entachant ainsi cette indépendance financière.

#### **2.4. Une autonomisation financière compromise par des difficultés liées au secteur de la pêche**

Certes, les activités de pêche génèrent des revenus permettant aux femmes de Taboutou de satisfaire leurs besoins et de faire face à certaines réalités sociales, mais le secteur est confronté à des difficultés qui ne facilitent pas la tâche à ces actrices dans l'exercice de leur fonction. En effet, Taboutou est difficilement accessible en raison de sa situation géographique. Située sur une île (île Deblay), elle était autrefois accessible grâce aux pinasses qui parcouraient régulièrement toutes les localités lagunaires d'Abidjan à Toukouzou. Depuis quelques années (environ 7 ans), le nombre d'engins de transport a largement diminué (4 pinasses). D'ailleurs, ces pinasses restantes sont vétustes et en pannes presque tous les jours. La barque reliant le village Couvé à l'autre bord en direction de Jacquville est régulièrement en panne. La traversée de la lagune à pirogue s'avère parfois difficile et même très dangereuse. Cette situation rend difficile l'acheminement des produits vers d'autres marchés ou l'accès au village (Taboutou) pour les clients qui viennent s'approvisionner en ressources halieutiques. À cela, s'ajoutent les rackets et tracasseries routières dont sont victimes les actrices. De plus, on note la pollution fréquente de la lagune qui appauvrit le plan d'eau en ressources halieutiques et les femmes qui sont parfois confrontées à des séries de vols et des agressions lors de l'évacuation de leurs marchandises sur les marchés. En outre, plus de 55 % des enquêtées sont analphabètes. Cet handicap explique leur réticence à ouvrir des comptes et à signer des contrats avec des agents économiques à capacité de financement (banques, microfinances, mésofinances, ...) de peur d'être grugées. Pourtant,

ces contrats pouvaient permettre à ces femmes de bénéficier de financement pour accroître leurs chiffres d'affaires.

## Discussion

Cette étude a montré que le fumage est le principal mode de traitement des produits débarqués dans le village de Taboutou. Ce qui corrobore les résultats de Y. Dosso (2019, p. 116) qui maintient que le fumage constitue la principale forme de transformation du poisson à Adiaké et Sassandra. Aussi, dans certains pays Africains comme le Sénégal, le *Guedj* ou le fumage reste le principal mode de conservation du poisson de la pêche locale (FAO, 2008, p 14). De plus, comparativement à Taboutou où plus de 70 % des quantités débarquées sont fumées avant d'être déversées sur les marchés, « au Sénégal, Guinée Bissau et Bénin, ce sont respectivement 12 %, 30 % et 10 % des prises qui sont fumées avant d'être vendues » (UEMOA, 2020, p. 74). Toutefois, ces résultats sont différents de ceux de M. Amadou et al (2005, p.12) qui confirment que les produits de la pêche artisanale en Mauritanie sont surtout commercialisés en frais. Hormis cela, la production de Taboutou, composée d'une pluralité d'espèces, est largement commercialisée en dehors de l'espace de production, confirmant ainsi les dires de la FAO (2006, p. 15 et 2008, p. 13). En fait, Selon la FAO (2006, p. 15), les produits de la pêche mauritanienne sont principalement orientés vers l'exportation. Ils couvrent les marchés de l'ASPALMAS, de l'Espagne, du Japon, du Portugal, de l'Italie, de la France, de la Grèce, etc. Abondant la question de la pêche au Sénégal, la FAO (2008, p. 13) affirme que la production Sénégalaise se retrouve dans plusieurs pays. Il s'agit entre autres, des pays Européens (France, Belgique, Italie...), Asiatique (Japon) et Africains (Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Burkina-Faso, ...).

Cette réflexion a aussi exposé que depuis la cueillette des espèces aquatiques jusqu'à leur vente, la filière pêche est créatrice d'emplois pour les femmes de Taboutou en raison de la diversité des activités qui se développent de son fait. Le secteur mobilise 38,22 % de la population féminine en âge de travailler. Elles exercent dans le mareyage (2,02 %), la transformation (69,69 %), la vente en gros (3,03 %) et en détail (25,25%). Plusieurs auteurs ont déjà confirmé cette thèse. Ce sont, entre autres, Y. Dosso (2022, p. 189), S. Camara (2018, p. 45), O. B. A. Évariste et al (2018, p. 179) et la Banque Africaine de Développement (2015, p. 1). En effet, une multitude de femmes, dont 200 mareyeuses sont impliquées dans le commerce du poisson dans la région du Cap (S. Camara, 2018, p. 45). De plus, les activités post-capture absorbent plusieurs catégories de femmes en amont et en aval, dont les femmes grossistes (61,06 %), les femmes fumeuses (24,66%), les femmes revendeuses (18,58%) et les écailleuses (5,7%) (O. B. A. Évariste et al, 2018, p. 179). Dans une réflexion portant sur la vente de poissons et l'autonomisation de la femme, Y. Dosso (2022, p. 189) a prouvé que cette activité emploie une multitude de femmes (373 actrices) dans la ville de Bouaké. En dehors du commerce des ressources halieutiques, les femmes sont fortement impliquées dans d'autres secteurs d'activité. Cela est confirmé par la Banque Africaine de Développement (2015, p. 1) qui soutient « qu'en Côte d'Ivoire, la production de cacao concentre une main-d'œuvre à 68% féminine. En Éthiopie, les femmes représentent 75% de la main-d'œuvre dans la production de café. »

En outre, les revenus mensuels des femmes exerçant dans les activités qui se développent du fait de la pêche sont généralement supérieurs au SMIG ivoirien qui s'élève à 75 000 F CFA, confirmant ainsi les affirmations de W. Stella (2018, p. 3) qui atteste qu'à Koko (Nigéria), les commerçantes de poissons gagnent jusqu'à 1 875 Nairas par jour, soit 4,40 dollars par jour (correspondant à 2 813,8 F CFA par jour ou 84 414 F CFA par mois). Dans certaines localités ivoiriennes, notamment à Séguéla, les actrices du commerce de poisson ont des revenus mensuels en deçà du SMIG ivoirien (Y. Dosso, 2022, p. 32). Également, dans le monde du travail des femmes, les revenus les plus bas se retrouvent dans la tresse des nattes et l'agriculture (W. Stella, 2018, p. 3).

Outre cela, dans l'espace d'étude, le secteur halieutique permet aux femmes de satisfaire des besoins individuels et familiaux, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité. Cette déclaration est semblable à celle de S. Camara (2018, p. 45), de la FAO (1996, p. 14) et de O. B. A. Évariste (2018,

p. 179). Parlant des commerçantes de poissons de la région du Cap, S. Camara (2018, p. 45) affirme que 90% sont propriétaires de maisons et certaines d'entre elles en ont 2, 3 ou 4. Il continue pour dire que 50% des détaillantes ont acheté et construit leurs propres maisons ou ont construit des bâtiments chez leurs maris. En plus, parmi les transformatrices, 22 (soit 11%) possèdent des maisons qu'elles ont achetées avec les revenus tirés de leurs activités (S. Camara, 2018, p. 45). « Au Bénin, les commerçantes de poissons, analphabètes pour la plupart, consacrent 50% du revenu à l'alimentation du ménage. Pour le reste du revenu, les femmes des Aguégus et une bonne partie des femmes d'Ayiguinnou privilégient les soins, la scolarisation des enfants et l'épargne » (FAO, 1996, p. 14).

## Conclusion

Cette étude a analysé la contribution des activités qui se développent du fait de la pêche à l'autonomisation financière des femmes dans le village de Taboutou. Il en ressort une diversité d'espèces débarquée pour un arrière-pays halieutique composé de trois localités que sont Jacquville, Abidjan et Dabou. La production, commercialisée à 80,75 % hors de l'espace de production, est vendue à plus de 70 % fumée. Ce secteur halieutique est créateur d'emplois pour la population féminine en âge de travailler à Taboutou et en mobilise 38,22 %. Exclusivement des Ivoiriennes, elles exercent dans le mareyage (2,02 %), la transformation (69,69 %), la vente en gros (3,03 %) et en détail (25,25%). En dehors des transformatrices, les autres actrices ont des revenus supérieurs au SMIG ivoirien. Ces revenus contribuent à l'autonomisation financière de ces actrices et participent à l'amélioration de leur condition de vie. Bien que l'activité concoure à leur indépendance financière, ces femmes sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leur fonction. Il s'agit, entre autres, de l'enclavement du village qui rend difficile l'acheminement des produits vers d'autres marchés ou l'accès au village (Taboutou) pour les clients qui viennent s'approvisionner en ressources halieutiques. À cela, s'ajoutent les rackets et tracasseries routières dont sont victimes les actrices. De plus, on note la pollution fréquente de la lagune qui appauvrit le plan d'eau en ressources halieutiques, les femmes qui sont parfois confrontées à des séries de vols, d'agressions lors de l'évacuation de leurs marchandises sur les marchés et la prédominance d'analphabètes dans leur rang.

**Références bibliographiques**

Africa on air, 2021, *Les femmes sont les moteurs du développement de l'Afrique*, Abomey-Calavi, Bénin.

AMADOU Moussa, N'GUER Alioune et THIAM Ismaila, 1995, «Circuit de distribution et de commercialisation du poisson dans le sous-secteur de la pêche artisanale en Mauritanie », In : *Bull. Centr. Rech. Océanogr. Pêche*, 27, Mauritanie, p. 12- 27.

Banque Africaine de Développement, 2015, *Autonomiser les femmes africaines dans l'agriculture: la BAD dévoile son plan*, Groupe de la Banque Africaine de Développement.

CAMARA Seynabou, 2018: *Le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson dans la région du cap*, Cape Town / Afrique du Sud.

Campagne Deliver For Good, 2016, *Favoriser l'autonomisation économique des femmes*, Sénégal.

DOSSO Yaya, 2019, «Contribution du commerce du poisson à l'aménagement de l'espace dans les Sous-préfectures de Sassandra et d'Adiaké», Thèse de doctorat Unique, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

DOSSO Yaya, 2022, «Vente de poissons et autonomisation des femmes dans la ville de bouaké en côte d'ivoire», in *À H 5 H 5, Revue de Géographie du LARDYMES* (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés), Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé, p. 181-193.

DOSSO Yaya, 2022, «Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire)», in *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (J\_GRAD)*, Université d'Abomey-calavi (uac), p. 23-35.

FAO, 1996, *Rapport du groupe de travail sur la position centrale des femmes et les questions liées au genre dans les communautés de pêche*, FAO, Bénin.

FAO, 2006, *La république Islamique de Mauritanie : données économiques générales*, Mauritanie.

FAO, 2008, *Vue générale du secteur des pêches nationales: république du Sénégal*, Dakar.

Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Jacqueville, 2020, *Rapport d'activités*, Jacqueville.

Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Jacqueville, 2021, *Rapport d'activités*, Jacqueville.

Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Jacqueville, 2022, *Rapport d'activités*, Jacqueville.

Nations Unies, 2017, *Rapport sur les objectifs de développement durable*, Nations Unie, New York.

ONU FEMMES, 2018, *Autonomisation économique des femmes*, New York, État de New York, États-Unis.

ONU FEMMES, 2019, *Autonomisation économique et lutte contre les vulnérabilités des femmes*, Côte d'Ivoire.

ONU FEMMES et l'Organisation Mondiale de la Santé, 2000: *Renforcer l'autonomisation des femmes*, New York, État de New York.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), 2022, *Institutions Sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire*, Rapport pays SIGI, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Mathata Mireille Pulchérie-Laure, 2020, «L'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte d'Ivoire : une approche historique», in *Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique*, Université Mohammed V de Rabat, p. 436-447.

OYEDELE Biaou Adeoti Évariste, IBOURAÏMA Yabi, AFOUDA Marius Akpo, MAXIMENNE Amontcha and EULOGE Ogouwalé, 2018, «Africa Development / Afrique et Développement», in *CODESRIA* Vol. 43, No. 2 (2018), p. 173-189.

PNUD, 1995, *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, ECONOMICA.

PNUD, 2000, *Vaincre la pauvreté humaine*, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York / Etats-Unis d'Amérique.

PNUD, 2022, *Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes 2021-2025*, Abidjan, Côte d'Ivoire.

ROSSIGNOL Laurence, 2017, *L'autonomisation des femmes, condition essentielle au développement durable*, Commission de la Condition de la Femme, New York, Etat Unis.

SANGARET Inthy, 2020, «Autonomisation des femmes vulnérables participant au Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF) du Sénégal, demeurant dans la commune de Saint-Louis», Mémoire de Master, Université Gaston-Berger, Saint-Louis (Sénégal).

STELLA Williams, 2018, *Rôle économique des femmes dans les communautés de pêche : le cas de Koko*, Nigeria.

UEMOA, 2020, *Atlas des pêches et pêcheurs d'Afrique de l'Ouest*, Marseille, Ouagadougou, IRD Éditions (Institut de Recherche pour le Développement).